

**DECISION N°DC 26/21**

**Attribution de la procédure 21.010 relative aux prestations de services de relations presse institutionnelles, réseaux sociaux et communication pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse**

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** les articles L. 5711-1, L 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les articles L 2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération DL 17/2016 du 6 juin 2016 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

**Vu** l'avis initial d'appel public à la concurrence envoyé le 20 avril 2021 et paru dans le BOAMP DIFF n°2021\_110 du 20 avril 2021, annonce : 21-53012 et sur la plateforme dématérialisée [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com) le 20 avril 2021, annonce 781379.

**Vu** l'offre remise par la société *JIN*, tour Ariane, 5 place des Pyramides, 92088 La Défense,

**Considérant** l'intérêt pour le SIOM d'être l'accompagner dans la valorisation de ses actions, de son image et donc de toucher les relais d'opinion, et notamment la presse, les partenaires institutionnels, et économiques,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

De signer l'acte d'engagement relatif aux prestations de services de relations presse institutionnelles, réseaux sociaux et communication pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, avec la société société *JIN*, tour Ariane, 5 place des Pyramides, 92088 La Défense,

**ARTICLE 2 :**

Deux offres ont été reçues. Le classement des offres est donc le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	1	<b>JIN</b>
2	2	<b>UNICORP</b>

En conséquence, le marché est attribué à la société *JIN*, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont l'offre est jugée acceptable sur le plan budgétaire.

**ARTICLE 3 :**

Le présent accord-cadre est à prix mixtes :

- Il est à montant forfaitaire pour les missions définies à l'article 4.4 du présent CCATP, détaillées dans la DPGF.
- Il est à prix unitaires et à bons de commande, en application de l'article R 2362-8 du code des marchés publics, pour les prestations ponctuelles supplémentaires conformément aux prix indiqués au bordereau de prix unitaires (BPU).

S'agissant des prestations à bons de commande, les minimum et maximum sont déterminés en montants sur la durée maximale du marché, comme suit :

- montant minimum : 0 € HT
- montant maximum : 20 000 € HT

A titre d'information, le montant annuel forfaitaire s'élève à 53 800 € HT, soit 64560 € TTC.

**ARTICLE 4 :**

L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée de 6 mois renouvelable trois fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

**ARTICLE 5 :**

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Public et Privé - Section Fonctionnement, Chapitre 011.

**ARTICLE 6 :**

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **25 AOUT 2021**

**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Décision : transmise par voie dématérialisée au contrôle de légalité le : **25 AOUT 2021**  
Affichée le : **25 AOUT 2021**

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse**

**Utilisateur : Bruneau**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC26_2021
Date de la décision:	2021-08-25 00:00:00+02
Objet:	Attribution de la procédure 21.010 relative aux prestations de services de relations presse institutionnelles, réseaux sociaux et communication pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20210825-DC26_2021-AU

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20210825-DC26_2021-AU-1-1_0.xml	text/xml	1003
<i>nom original:</i>		
dc 26 21.pdf	application/pdf	129080
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20210825-DC26_2021-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	129080

### Cycle Contenu dans l'archivage

État	Date	Message
Posté	25 août 2021 à 13h52min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 août 2021 à 13h55min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	25 août 2021 à 13h55min07s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	25 août 2021 à 14h00min11s	Recu par le MIAT le 2021-08-25

